



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 19 septembre 2024 — N° 144

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Haytayan (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de souligner le Jour de l'indépendance de l'Arménie.

Mme Caron (La Pinière) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire du Good Shepherd Leisure Group.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 32 du Règlement, M. St-Louis (Joliette) fait une déclaration afin de féliciter l'équipe des Expos de Lanaudière-Nord, gagnante de la coupe Sports Experts.

Mme Ghazal (Mercier) fait une déclaration afin de souligner la mémoire de Mme Mahsa Amini et appuyer le mouvement Femme Vie Liberté.

Mme Mallette (Huntingdon) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Pamela Brind'Amour.

19 septembre 2024

Mme Prass (D'Arcy-McGee) fait une déclaration afin de souligner la Semaine internationale des personnes sourdes.

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration afin d'inviter le gouvernement à mettre sur pied un projet pilote en soins à domicile aux Îles-de-la-Madeleine.

Mme Tremblay (Hull) fait une déclaration afin de souligner le 110^e anniversaire du Régiment de Hull.

M. Girard (Groulx) fait une déclaration afin de souligner le travail de l'organisme Resto Pop Thérèse-De Blainville.

M. Dufour (Abitibi-Est) fait une déclaration afin de souligner la richesse du sous-sol abitibien et ses retombées sur le développement de la communauté.

Mme Boivin Roy (Anjou-Louis-Riel) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire du magazine Fugues.

M. Roberge (Chambly) fait une déclaration afin de souligner le dynamisme de l'entreprise ÉcoloPharm.

19 septembre 2024

À 9 h 55, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 06.

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Girard, ministre des Finances, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 du ministère des Finances.
(Dépôt n° 1742-20240919)

M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 du Directeur des poursuites criminelles et pénales;
(Dépôt n° 1743-20240919)

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 de la Commission des services juridiques;
(Dépôt n° 1744-20240919)

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 de l'Office de la protection du consommateur;
(Dépôt n° 1745-20240919)

19 septembre 2024

Le rapport annuel 2023-2024 du Fonds d'aide aux actions collectives;
(Dépôt n° 1746-20240919)

Le rapport annuel d'activités 2023-2024 de la Loi visant à aider les personnes
victimes d'infractions criminelles et à favoriser leur rétablissement.
(Dépôt n° 1747-20240919)

M. Dubé, ministre de la Santé, dépose les rapports annuels de gestion 2023-2024
des Centres intégrés de santé et de services sociaux suivants :

Abitibi-Témiscamingue	(Dépôt n° 1748-20240919)
Bas-Saint-Laurent	(Dépôt n° 1749-20240919)
Chaudière-Appalaches	(Dépôt n° 1750-20240919)
Côte-Nord	(Dépôt n° 1751-20240919)
Gaspésie	(Dépôt n° 1752-20240919)
Îles	(Dépôt n° 1753-20240919)
Lanaudière	(Dépôt n° 1754-20240919)
Laurentides	(Dépôt n° 1755-20240919)
Laval	(Dépôt n° 1756-20240919)
Montréal-Centre	(Dépôt n° 1757-20240919)
Montréal-Ouest	(Dépôt n° 1758-20240919)
Outaouais	(Dépôt n° 1759-20240919)

19 septembre 2024

Puis, il dépose les rapports annuels 2023-2024 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services des Centres intégrés de santé et de services sociaux suivants :

Abitibi-Témiscamingue	(Dépôt n° 1760-20240919)
Bas-Saint-Laurent	(Dépôt n° 1761-20240919)
Chaudière-Appalaches	(Dépôt n° 1762-20240919)
Côte-Nord	(Dépôt n° 1763-20240919)
Gaspésie	(Dépôt n° 1764-20240919)
Îles	(Dépôt n° 1765-20240919)
Lanaudière	(Dépôt n° 1766-20240919)
Laurentides	(Dépôt n° 1767-20240919)
Laval	(Dépôt n° 1768-20240919)
Montérégie-Centre	(Dépôt n° 1769-20240919)
Outaouais	(Dépôt n° 1770-20240919)

Puis, il dépose les rapports annuels de gestion 2023-2024 des Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux suivants :

Capitale-Nationale	(Dépôt n° 1771-20240919)
Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	(Dépôt n° 1772-20240919)
Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	(Dépôt n° 1773-20240919)
Est-de-l'Île-de-Montréal	(Dépôt n° 1774-20240919)
Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke	(Dépôt n° 1775-20240919)

19 septembre 2024

Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	(Dépôt n° 1776-20240919)
Nord-de-l'Île-de-Montréal	(Dépôt n° 1777-20240919)
Saguenay–Lac-Saint-Jean	(Dépôt n° 1778-20240919)

Puis, il dépose les rapports annuels 2023-2024 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services des Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux suivants :

Capitale-Nationale	(Dépôt n° 1779-20240919)
Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	(Dépôt n° 1780-20240919)
Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	(Dépôt n° 1781-20240919)
Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke	(Dépôt n° 1782-20240919)
Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	(Dépôt n° 1783-20240919)
Saguenay–Lac-Saint-Jean	(Dépôt n° 1784-20240919)

Enfin, il dépose :

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 du Centre hospitalier universitaire de Québec – Université Laval;
(Dépôt n° 1785-20240919)

Le rapport annuel 2023-2024 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services du Centre hospitalier universitaire de Québec – Université Laval;
(Dépôt n° 1786-20240919)

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine;
(Dépôt n° 1787-20240919)

19 septembre 2024

Le rapport annuel 2023-2024 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine;

(Dépôt n° 1788-20240919)

Le rapport annuel 2023-2024 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services du Centre hospitalier de l'Université de Montréal;

(Dépôt n° 1789-20240919)

Le rapport annuel 2023-2024 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services du Centre universitaire de santé McGill;

(Dépôt n° 1790-20240919)

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 du ministère de la Santé et des Services sociaux;

(Dépôt n° 1791-20240919)

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 de la Régie de l'assurance maladie du Québec;

(Dépôt n° 1792-20240919)

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux;

(Dépôt n° 1793-20240919)

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 de l'Institut national de santé publique du Québec;

(Dépôt n° 1794-20240919)

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 d'Urgences-Santé;

(Dépôt n° 1795-20240919)

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 du Commissaire à la santé et au bien-être;

(Dépôt n° 1796-20240919)

Le rapport annuel 2023-2024 d'Héma-Québec;

(Dépôt n° 1797-20240919)

19 septembre 2024

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec – Université Laval;

(Dépôt n° 1798-20240919)

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 du Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James;

(Dépôt n° 1799-20240919)

Le rapport annuel 2023-2024 de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik (versions anglaise, française et inuktitut);

(Dépôt n° 1800-20240919)

Le rapport annuel 2023-2024 de l'Institut de cardiologie de Montréal;

(Dépôt n° 1801-20240919)

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 de l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel.

(Dépôt n° 1802-20240919)

M. Charette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement;

(Dépôt n° 1803-20240919)

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

(Dépôt n° 1804-20240919)

19 septembre 2024

M. Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;

(Dépôt n° 1805-20240919)

Le rapport annuel 2023-2024 de la Financière agricole du Québec.

(Dépôt n° 1806-20240919)

Mme Proulx, ministre du Tourisme, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 du Parc olympique;

(Dépôt n° 1807-20240919)

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 de la Société du Centre des congrès de Québec;

(Dépôt n° 1808-20240919)

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 du Palais des congrès de Montréal.

(Dépôt n° 1809-20240919)

Mme Blanchette Vézina, ministre des Ressources naturelles et des Forêts, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 de la Société du Plan Nord.

(Dépôt n° 1810-20240919)

M. Caire, ministre de la Cybersécurité et du Numérique, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 du ministère de la Cybersécurité et du Numérique.

(Dépôt n° 1811-20240919)

19 septembre 2024

M. Julien, ministre responsable des Infrastructures et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 de la Commission de la capitale nationale du Québec.

(Dépôt n° 1812-20240919)

Mme la présidente dépose :

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 du Protecteur du citoyen;

(Dépôt n° 1813-20240919)

Le rapport annuel d'activités 2023-2024 du Protecteur du citoyen;

(Dépôt n° 1814-20240919)

Un document intitulé *Suivi des recommandations du rapport spécial du Protecteur du citoyen sur la gestion de la crise de la COVID-19 dans les CHSLD durant la première vague de la pandémie – Rapport de suivi de 2024*;

(Dépôt n° 1815-20240919)

Un rapport de la commissaire à l'éthique et à la déontologie intitulé *Rapport d'enquête au sujet de monsieur Louis-Charles Thouin, député de Rousseau*.

(Dépôt n° 1816-20240919)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de Mme la présidente, M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, retire certains propos non parlementaires.

À la demande de Mme la présidente, M. Paradis (Jean-Talon) retire certains propos non parlementaires.

19 septembre 2024

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté le 18 septembre 2024 sur la motion proposée par Mme Zaga Mendez (Verdun) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale constate que la tempête Debby est l'évènement climatique le plus coûteux de l'histoire du Québec selon le Bureau d'assurance du Canada;

QU'elle prenne acte de l'étude de l'Union des municipalités du Québec sur les coûts de l'adaptation aux changements climatiques pour l'ensemble des municipalités du Québec pour la période 2025-2080;

QU'elle demande au gouvernement du Québec d'évaluer et de présenter le coût des investissements nécessaires pour adapter l'ensemble des infrastructures de l'État québécois aux changements climatiques dans les plus brefs délais.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 306 en annexe)

Pour : **108** Contre : **0** Abstention : **0**

Motions sans préavis

Mme Rizqy (Saint-Laurent), conjointement avec M. Bouazzi (Maurice-Richard), M. Paradis (Jean-Talon) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant l'attribution des blocs d'énergie aux entreprises; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

19 septembre 2024

Mme Ghazal (Mercier), conjointement avec M. Bérubé (Matane-Matapédia), présente une motion concernant la gestion financière des centres de service scolaires; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Paradis (Jean-Talon), conjointement avec M. Julien, ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M. Ciccone (Marquette), M. Grandmont (Taschereau), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Chassin (Saint-Jérôme), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne que les Capitales de Québec ont remporté le 14 septembre 2024 le titre de champions de la ligue Frontière;

QU'elle rappelle que la formation menée par Patrick Scalabrini et Michel Laplante est championne pour la troisième année consécutive, l'année même de leur 25^e anniversaire;

QU'elle réserve une mention spéciale pour le receveur Anthony Quirion qui a permis aux Capitales de remporter les honneurs à la toute fin de la neuvième manche par un coup de circuit spectaculaire;

QU'elle mentionne enfin que les Capitales de Québec forment un exemple de détermination, de persévérance et d'excellence sportive pour toute la région de la Capitale-Nationale.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Roberge, ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, présente une motion concernant les champs de compétence du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

19 septembre 2024

Avis touchant les travaux des commissions

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 67, Loi modifiant le Code des professions pour la modernisation du système professionnel et visant l'élargissement de certaines pratiques professionnelles dans le domaine de la santé et des services sociaux;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 69, Loi assurant la gouvernance responsable des ressources énergétiques et modifiant diverses dispositions législatives;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 64, Loi instituant le Musée national de l'histoire du Québec;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 63, Loi modifiant la Loi sur les mines et d'autres dispositions.

M. Benjamin, troisième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes se réunira en séances publiques afin de procéder à la première phase des consultations particulières et auditions publiques;
- la Commission des transports et de l'environnement se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition concernant l'interdiction de l'utilisation des substances polyfluoroalkylées pour protéger l'eau potable et sauver la faune;

19 septembre 2024

- la Commission des relations avec les citoyens se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition concernant l'amélioration de l'accès aux services de garde pour les enfants à besoins particuliers;
- la Commission de l'économie et du travail se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition concernant la réintégration des diagnostics évidents donnant accès au Programme de solidarité sociale.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Benjamin, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 27 septembre 2024, M. Grandmont (Taschereau) s'adressera à Mme Guilbault, ministre des Transports et de la Mobilité durable, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « À quand la mise en œuvre du tramway de Québec? ».

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, propose que le principe du projet de loi n° 72, Loi protégeant les consommateurs contre les pratiques commerciales abusives et offrant une meilleure transparence en matière de prix et de crédit, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

19 septembre 2024

Conformément à l'article 100 du Règlement, M. Caire, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement du débat.

La motion est adoptée.

En conséquence, le débat sur la motion de M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, est ajourné.

M. Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, propose que le principe du projet de loi n° 70, Loi modifiant la Loi sur la protection sanitaire des animaux, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 70 est adopté.

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 70 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire.

La motion est adoptée.

L'Assemblée reprend le débat ajourné plus tôt au cours de la présente séance sur la motion de M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, proposant que le principe du projet de loi n° 72, Loi protégeant les consommateurs contre les pratiques commerciales abusives et offrant une meilleure transparence en matière de prix et de crédit, soit maintenant adopté.

Le débat se poursuit.

À 13 heures, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 14 h 30.

Les travaux reprennent à 14 h 30.

19 septembre 2024

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, proposant que le principe du projet de loi n° 72, Loi protégeant les consommateurs contre les pratiques commerciales abusives et offrant une meilleure transparence en matière de prix et de crédit, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 72 est adopté.

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 72 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 18 septembre 2024, sur la motion de M. Boulet, ministre du Travail, proposant que le principe du projet de loi n° 68, Loi visant principalement à réduire la charge administrative des médecins, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 68 est adopté.

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 68 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail.

La motion est adoptée.

Mme Guilbault, ministre des Transports et de la Mobilité durable, propose que le principe du projet de loi n° 61, Loi édictant la Loi sur Mobilité Infra Québec et modifiant certaines dispositions relatives au transport collectif, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

19 septembre 2024

M. Caire, ministre de la Cybersécurité et du Numérique, informe l'Assemblée que l'honorable Manon Jeannotte, lieutenant-gouverneure du Québec, recommande l'étude du projet de loi n° 61.

Le débat se poursuit.

Le débat est ajourné au nom de M. Derraji, leader de l'opposition officielle.

À 16 h 30, M. Lévesque, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 24 septembre 2024, à 10 heures.

La Présidente

NATHALIE ROY

19 septembre 2024

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de Mme Zaga Mendez (Verdun) :

(Vote n° 306)

POUR - 108

Abou-Khalil (CAQ)	Charette (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Poulet (CAQ)
Allaire (CAQ)	Chassin (IND)	Hébert (CAQ)	Poulin (CAQ)
Arseneau (PQ)	Ciccione (PLQ)	Jacques (CAQ)	Prass (PLQ)
Asselin (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Jeannotte (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bachand (CAQ)	Derraji (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Provençal (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Déry (CAQ)	Julien (CAQ)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dionne (CAQ)	Labrie (QS)	Rivest (CAQ)
(Prévost)	Dorismond (CAQ)	Lachance (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Bélanger (CAQ)	Drainville (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Roberge (CAQ)
(Orford)	Dubé (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bernard (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Bérubé (PQ)	(Abitibi-Est)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Roy (CAQ)
Blais (CAQ)	Dufour (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	(Mille-Îles)	LeBel (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Blouin (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lecours (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Émond (CAQ)	(Les Plaines)	Setlakwe (PLQ)
Boivin Roy (CAQ)	Fontecilla (QS)	Leduc (QS)	Simard (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lefebvre (IND)	Skeete (CAQ)
Bouazzi (QS)	Fréchette (CAQ)	Lemay (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Boulet (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lemieux (CAQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Bussière (CAQ)	Garceau (PLQ)	Lévesque (CAQ)	Tanguay (PLQ)
		(Chapleau)	
Cadet (PLQ)	Gendron (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Tardif (CAQ)
Caire (CAQ)	Ghazal (QS)	Malette (CAQ)	Thouin (CAQ)
Carmant (CAQ)	Girard (CAQ)	Marissal (QS)	Tremblay (CAQ)
Caron (CAQ)	(Groulx)	Massé (QS)	(Dubuc)
(Portneuf)	Girard (CAQ)	McGraw (PLQ)	Tremblay (CAQ)
Caron (PLQ)	(Lac-Saint-Jean)	Montigny (CAQ)	(Hull)
(La Pinière)	Grandmont (QS)	Morin (PLQ)	Zaga Mendez (QS)
Champagne Jourdain (CAQ)	Grondin (CAQ)	Nichols (IND)	Zanetti (QS)
Charest (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Paradis (PQ)	